



Les personnes âgées

Le vieillissement de la population en Abitibi-Témiscamingue est déjà perceptible, bien qu'il ne fasse que s'amorcer. Les causes sont nombreuses mais parmi elles, notons la baisse de la natalité et l'allongement de l'espérance de vie. La migration de la population est une autre réalité qui n'est pas étrangère au phénomène. La place et la contribution des personnes âgées prend donc une toute nouvelle dimension aujourd'hui. Ce portrait aborde les réalités démographiques et socioéconomiques des personnes âgées de 65 ans et plus.

Les personnes âgées aujourd'hui

En 2005, selon des données provisoires de Statistique Canada, les personnes de 65 ans et plus, au nombre de 18 100, représentent plus de 12 % de la population totale de l'Abitibi-Témiscamingue. Autrement dit, une personne sur huit est aînée dans la région. Au Québec, les aînés représentent 14 % de la population.

Le pourcentage d'aînés dans les MRC varie de 11 % à 15 % en 2005. Le Témiscamingue et l'Abitibi-Ouest enregistrent les parts d'aînés les plus importantes, soit 14 % et 15 %.

La population aînée n'est pas un groupe monolithique. Ainsi, 56 % ont entre 65 et 74 ans en 2005. Ensuite, plus du tiers (36 %) est âgé entre 75 et 84 ans. Enfin, près de 9 % des aînés ont 85 ans et plus dans la région. L'Abitibi-Témiscamingue compte, en proportion, légèrement plus d'aînés âgés entre 65-74 ans et 75-84 ans et, par conséquent, une part inférieure d'aînés de 85 ans et plus par rapport à la population aînée québécoise.

Les personnes âgées demain

Selon les perspectives démographiques de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), le nombre d'aînés doublerait

en Abitibi-Témiscamingue d'ici 2026. On en comptabiliserait alors plus de 35 600, ce qui représenterait plus du quart de la population régionale (27 %). En fait, si la tendance se maintient, la part de personnes de 65 ans et plus équivaldrait et dépasserait celle des 14 ans et moins dans la population de la région entre 2011 et 2016, alors que cela a toujours été l'inverse. La région verrait la part d'aînés dépasser le cinquième de sa population en 2016-2021. Tous les territoires de la région devraient avoir plus du quart de leur population constitué d'aînés en 2026.

Le monde des personnes âgées est largement féminin

En 2005, 56 % des personnes âgées de 65 ans et plus sont des femmes. Elles sont de plus en plus majoritaires au fur et à mesure qu'elles avancent en âge. Cette situation s'explique par leur espérance de vie plus élevée que celle des hommes. Ainsi, 52 % des personnes de 65 à 74 ans sont des femmes, allant jusqu'à 59 % chez les 75 à 84 ans. Chez les 85 ans et plus, plus des deux tiers sont des femmes (68 %).

Nombre de personnes de 65 ans et plus et projections en 2026, MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, 2005 et 2026

	Nombre de 65 ans + en 2005	Part des 65 ans + en 2005	Nombre de 65 ans + en 2026	Part des 65 ans + en 2026	Période où la part d'aînés dépasserait :	
					Celle des 0-14 ans	20 % de la population
Abitibi	2 810	11,5 %	5 891	27,1 %	2011-2016	2016-2021
Abitibi-Ouest	3 182	15,1 %	5 502	30,7 %	2006-2011	2011-2016
Rouyn-Noranda	4 910	12,5 %	9 765	28,1 %	2006-2011	2016-2021
Témiscamingue	2 356	13,7 %	4 243	25,0 %	2011-2016	2016-2021
Vallée-de-l'Or	4 860	11,3 %	10 168	26,5 %	2011-2016	2016-2021
Région	18 118	12,5 %	35 569	27,4 %	2011-2016	2016-2021

Sources : Statistique Canada, estimations de populations, 2005.

Institut de la statistique du Québec. Perspectives démographiques, Québec et régions, 2001-2051.

Cette version abrégée du portrait des personnes âgées a été réalisée en janvier 2007 et sera éventuellement remise à jour. Surveillez l'onglet Publications de notre site Internet pour en obtenir la plus récente version ou encore pour consulter l'édition intégrale : www.observat.qc.ca

Les personnes âgées et le logement

En 2001, parmi tous les ménages composés de personnes âgées en Abitibi-Témiscamingue, les deux tiers sont propriétaires de leur logement. En nombre, cela représente 7 145 ménages. Il s'agit de la même proportion dans l'ensemble de la population. Toutefois, des distinctions existent entre les territoires. Ainsi, plus de deux aînés sur trois sont propriétaires dans les MRC de Témiscamingue et d'Abitibi-Ouest comparativement à 56 % au sein des autres territoires de la région.

Selon les groupes d'âge, la part de propriétaires est à son maximum chez les personnes âgées de 65-74 ans, avec 70 %, suivi des 75 ans et plus, avec 60 %. Les MRC d'Abitibi-Ouest et de Témiscamingue atteignent même des taux de propriétaires chez les 75 ans et plus de 69 % et 66 %. Chez les 65 à 74 ans, la part de propriétaire a peu fluctué entre 1996 et 2001 (0,4 point de pourcentage). Quant à la part des propriétaires âgés de 75 ans et plus, elle a augmenté de deux points de pourcentage entre 1996 et 2001. Il semble bien que les personnes de ce groupe d'âge veulent demeurer le plus longtemps possible au sein de leur logement.

L'accessibilité financière au logement

L'accessibilité financière au logement est plus préoccupante pour les personnes locataires de leur logement, y compris les locataires aînés.

En Abitibi-Témiscamingue, la proportion du revenu consacrée au logement est de 28 % chez les locataires âgés de 65 ans et plus. Cette part est plus élevée que celle enregistrée chez l'ensemble des locataires de la région, qui est de 23 %.

Selon la Société d'habitation du Québec (SHQ), 912 des 1 156 logements à prix abordable (HLM) dans les offices municipaux d'habitation (OMH) de la région sont destinés aux personnes âgées. Cette offre représente plus des trois quarts des logements HLM. D'autres logements à prix abordable s'ajoutent par le biais des coopératives d'habitation de la région. À ce titre, 26 des 71 logements de ce type sont destinés aux personnes de 65 ans et plus.

L'institutionnalisation des personnes âgées

Dans un contexte où l'espérance de vie augmente et où certaines incapacités s'installent, l'offre de milieux de vie substitués aux personnes âgées mérite d'être analysée. En 2001, 1 370 personnes âgées de 65 ans et plus vivaient dans une institution de santé de la région, notamment les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), les centres hospitaliers (CH), etc. Comme au Québec, on y retrouve plus de femmes que d'hommes, ce qui s'explique en partie par leur espérance de vie plus élevée.

L'Abitibi-Témiscamingue compte six centres d'hébergement et de soins de longue durée publics (CHSLD). Chaque MRC en dispose d'un, à l'exception du Témiscamingue qui en compte deux. Au 31 mars 2006, 606 personnes occupaient les places en soins de longue durée, pour un taux d'occupation de 91 %. Il est à préciser que la communauté algonquine de Timiskaming First Nation possède un CHSLD privé pouvant accueillir une vingtaine de personnes sur une base permanente.

Les centres d'hébergement et de soins de longue durée disposent aussi de ressources intermédiaires. Il s'agit d'entreprises avec ou sans but lucratif (pavillon, résidence privée, etc.) qui possèdent un lien contractuel avec un établissement public de la santé pour offrir un milieu de vie et des services à des personnes qui ne sont pas en mesure de vivre seules. Au 31 mars 2006, les 13 ressources intermédiaires de la région accueilleraient 140 personnes en perte d'autonomie, ce qui représentait un taux d'occupation de 92 %.

Places occupées en centres d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD) et ressources intermédiaires, 2006

CSSS	CHSLD	Ressources intermédiaires
Témiscaming-et-de-Kipawa	13	3
Lac-Témiscamingue	69	18
Rouyn-Noranda	129	47
Aurores-Boréales	132	20
Les Eskers de l'Abitibi	98	24
La Vallée-de-l'Or	165	28
Région	606	140

Source : Agence de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.

Les résidences privées en Abitibi-Témiscamingue

En octobre 2006, 61 résidences privées avec services étaient répertoriées au Registre des résidences privées pour personnes âgées en Abitibi-Témiscamingue. Les résidences privées sont en plus grand nombre dans les MRC de La Vallée-de-l'Or, d'Abitibi-Ouest et d'Abitibi. Les résidences privées de la région hébergeaient 1 026 personnes en octobre 2006. Plus des trois quarts des aînés qui vivent en résidence privée sont âgés de 75 ans et plus. Environ un résident sur cinq est âgé entre 65 et 74 ans (11 %). On peut estimer qu'environ 5,5 % des personnes âgées de l'Abitibi-Témiscamingue sont hébergées en résidence privée.

Nombre de personnes âgées vivant en résidences privées, octobre 2006

CSSS	Nombre de résidences	Nombre de résidents
Lac-Témiscamingue	4	88
Rouyn-Noranda	11	239
Aurores-Boréales	16	143
Les Eskers de l'Abitibi	14	157
La Vallée-de-l'Or	16	399
Région	61	1 026

Source : Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue. Registre des résidences privées pour personnes âgées.

Les revenus

Les plus récentes données en provenance du ministère du Revenu indiquent qu'en 2003, le revenu total des aînés de l'Abitibi-Témiscamingue atteignait près de 331 M\$. Le revenu moyen se chiffrait à 19 166 \$, ce qui représente un revenu nettement inférieur à celui de la population aînée du Québec (23 770 \$). Les aînés de la Vallée-de-l'Or et de Rouyn-Noranda ont un revenu supérieur à la moyenne régionale. Le revenu des particuliers aînés de la MRC d'Abitibi est similaire, alors que ceux enregistrés en Abitibi-Ouest et au Témiscamingue sont bien inférieurs à la moyenne régionale.

Les hommes aînés de la région disposent d'un revenu de 23 027 \$, alors que les femmes aînées n'ont perçu que 15 947 \$. Le revenu des femmes de 65 ans et plus représente 69 % de celui des hommes de ce groupe d'âge. Cet écart s'explique notamment par le fait que les femmes ont été moins présentes sur le marché du travail, que nombre d'entre elles ont occupé des emplois précaires ou moins bien rémunérés, sans compter les interruptions de travail en raison des naissances (plus nombreuses par le passé) et parfois même en raison du mariage. Les aînés de la région, hommes ou femmes, ont des revenus moyens beaucoup moins élevés que les aînés québécois.

Statistiques fiscales des particuliers de 65 ans et plus, 2003

	Nombre de particuliers de 65 ans et plus	Total des revenus	Revenu moyen
Abitibi	2 689	51 838 011 \$	19 277 \$
Abitibi-Ouest	2 981	52 977 033 \$	17 771 \$
Rouyn-Noranda	4 773	94 925 549 \$	19 888 \$
Témiscamingue	2 218	38 902 101 \$	17 539 \$
Vallée-de-l'Or	4 607	92 317 887 \$	20 038 \$
Région	17 268	330 960 581 \$	19 166 \$
Québec	998 054	23 723 746 323 \$	23 770 \$

Source : Revenu Québec, Service des études statistiques.

Des inégalités dans les revenus

Selon le recensement de 2001, 8 005 aînés de la région (52 %) ont un revenu individuel inférieur à 15 000 \$, alors qu'au Québec, la part d'aînés dans cette même situation est de 45 %. Ensuite, près de 6 000 personnes âgées de 65 ans et plus d'ici ont un revenu individuel qui se situe entre 15 000 \$ et 29 999 \$, soit 39 % d'entre eux (37 % au Québec). Enfin, 1 455 aînés de la région ont un revenu moyen de 30 000 \$ et plus, ce qui représente un peu moins d'un aîné sur dix (9 % cc. 17 % au Québec). En somme, plus de neuf aînés sur dix dans la région ont un revenu individuel de moins de 30 000 \$.

Âge avancé rime avec faible revenu pour un aîné sur six en Abitibi-Témiscamingue. En 2000, le nombre total de personnes aînées vivant sous le seuil de faible revenu (SFR) est estimé à 2 425 pour un taux de faible revenu de 16 %. Les femmes aînées vivant sous le seuil de faible revenu constituent les trois quarts des aînés vivant dans un contexte économique vulnérable. Les risques de connaître une situation économique précaire sont plus grands chez les femmes âgées, particulièrement chez celles vivant seules : ces risques concernent 44 % des femmes cc. à 27 % des hommes aînés vivant seuls.

Les programmes gouvernementaux de régimes de retraite

En Abitibi-Témiscamingue, 17 783 personnes ont droit à la rente de retraite du Régime des Rentes du Québec en 2004. Parmi eux, on compte 9 600 hommes pour près de 8 200 femmes. On retrouve une part de femmes rentières un peu moins élevée dans la région qu'au Québec (46 % cc. 50 %). Au cours de l'année 2004, 1 363 nouveaux bénéficiaires se sont inscrits à la rente de retraite. Plus de 83,3 M\$ ont été versés en cotisations dans le cadre de la rente de retraite. La rente mensuelle moyenne est de 397 \$ par bénéficiaire, ce qui est légèrement moins élevé que la rente mensuelle québécoise (405 \$). La rente mensuelle moyenne des femmes de la région est deux fois moins élevée que celle des hommes, avec 258 \$ contre 515 \$. L'écart enregistré entre les rentes moyennes des hommes et des femmes reflète l'écart de salaires entre ces derniers.

En 2005, parmi les prestataires actifs de la Sécurité de la vieillesse de l'Abitibi-Témiscamingue, 55 % étaient de sexe féminin et 45 % de sexe masculin. La part de prestataires du Supplément de revenu garanti (SRG) est plus élevée dans la région (57 %) qu'au Québec (46 %). L'Abitibi-Témiscamingue compte 18 095 prestataires actifs de la Pension de la sécurité de la vieillesse, parmi lesquels 11 000 ont aussi droit au Supplément de revenu garanti. Pour l'Abitibi-Témiscamingue, les montants consacrés par les programmes de la sécurité du revenu sont de l'ordre de 92 M\$ pour la Sécurité de la vieillesse et 39 M\$ pour le Supplément de revenu garanti. Les versements annuels moyens sont de 7 030 \$ par prestataire dans la région, ce qui est légèrement plus élevé qu'au Québec (6 657 \$). Le montant varie en fonction du programme, soit de 4 924 \$ pour le programme de la Sécurité de la vieillesse et 3 416 \$ pour ceux qui ont le Supplément de revenu garanti. Il faut considérer que les montants sont ajustés en fonction de la situation matrimoniale et financière de chaque individu.

Régimes privés de retraite

En Abitibi-Témiscamingue, 13 458 particuliers de la région ont déclaré avoir bénéficié de prestations viagères d'un régime de retraite, d'un REER ou d'un FERR pour une somme équivalente à plus de 158,4 M\$ en 2003. Sans connaître le nombre exact de particuliers âgés de 65 ans et plus, on peut émettre l'hypothèse que la majorité des particuliers ayant déclaré des prestations de ce type appartiennent à ce groupe d'âge.

Source : Revenu Québec, Service des études statistiques.

Le bulletin de santé des aînés

Selon l'*Enquête sociale et de santé 1998*, les personnes de 65 ans et plus ont un mode de vie plus sain à plusieurs égards que l'ensemble de la population (alcool, tabac, embonpoint, habitudes alimentaires). Quant à leur perception de leur état de santé physique et mental, nombreuses sont les personnes qui jugent leur état de santé plus vulnérable. Ce constat apparaît logique puisque bon nombre de problèmes de santé sont associés au processus de vieillissement. Les problèmes de santé les plus fréquemment observés chez les personnes de 65 ans et plus sont de nature chronique (arthrite, maladies cardiovasculaires, diabète, maladies pulmonaires obstructives chroniques, etc.). Les troubles cognitifs figurent aussi parmi les problèmes de santé des personnes âgées. Selon l'*Enquête sociale et de santé 1998*, les données liées à la consultation d'un professionnel de la santé et des services sociaux et en particulier d'un médecin ne révèlent pas de différences significatives entre les aînés et la population, qui les consultent de manière semblable. Quant au recours à l'hospitalisation et à la chirurgie d'un jour, il augmente progressivement avec l'âge. Autre élément à considérer dans ce bref bilan, la prise de médicaments, qui est particulièrement répandue chez les aînés. Tant la consommation de médicaments prescrits que l'automédication s'accroît à mesure que la population vieillit.

Les incapacités chez les aînés

Selon les estimations de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), l'Abitibi-Témiscamingue compte 7 750 aînés vivant avec une incapacité, ce qui représente 43 % de la population âgée de 65 ans et plus. Dans la région, il y a un plus grand nombre de femmes aînées (54 %) aux prises avec une incapacité que d'hommes (46 %). Selon l'*Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998*, le tiers des aînés avec incapacités dans la région cumulent trois incapacités et plus. La population aînée d'ici est plus nombreuse à être indisposée par des incapacités modérées ou graves que le Québec (57 % cc. 50 %).

Les services à domicile

Plus les incapacités sont graves, nombreuses et de longue durée, plus elles risquent d'entraîner une restriction d'activités et, bien souvent, la dépendance envers les autres. En 2005-2006, on évalue que plus de 3 450 personnes en perte d'autonomie ont reçu des services de soutien à domicile dispensés par le réseau de la santé dans la région (mission CLSC). En 2005-2006, les personnes en perte d'autonomie ont reçu chacune en moyenne 23 visites à domicile.

Les proches aidants

En Abitibi-Témiscamingue, en 2001, on estime à plus de 21 300 le nombre de personnes ayant consacré des heures afin d'offrir des soins ou de l'aide aux personnes âgées sans rémunération, soit près de 19 % de la population âgée de 15 ans et plus. Parmi elles, 12 700 sont des femmes, ce qui représente six proches aidants sur dix. En plus d'être plus nombreuses que les hommes, elles consacrent plus d'heures aux soins ou au soutien que leurs confrères masculins.

Leur contribution à la société

La participation des aînés à la société s'actualise ou se traduit par des relations de réciprocité dans différentes sphères : familiale, sociale ou du marché du travail.

● La sphère familiale

En Abitibi-Témiscamingue, 6 340 familles sont dirigées par une personne âgée de 65 ans et plus, ce qui représente une famille sur sept. Parmi elles, plus de 1 200 signalent la présence d'au moins un enfant vivant toujours à la maison. Il peut s'agir de leur enfant ou de la prise en charge de l'un de leurs petits-enfants. En tant que proche aidant, les aînés jouent un rôle considérable dans la société tant auprès de leurs petits-enfants que d'un proche aîné. En 2001, 2 015 personnes aînées ont consacré de leur temps afin d'offrir des soins à des enfants, ce qui représente près d'un aîné sur huit. Ensuite, 2 200 aînés de la région ont donné de leur temps afin de venir en aide ou offrir des soins à d'autres personnes aînées. Il s'agit d'un aîné sur sept. Dans l'un ou l'autre des cas, l'aide apportée est principalement le fait d'une femme.

● La sphère sociale

L'*Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation 2004* dévoile qu'un aîné québécois sur cinq (21 %) a déclaré consacrer bénévolement, en moyenne, 266 heures annuellement. Si on applique ce ratio à la population aînée de la région, on peut estimer à 3 800 le nombre d'aînés qui œuvrent bénévolement au sein de différentes organisations sociales, culturelles ou sportives. Quant à l'*Enquête sur la pratique culturelle au Québec*, elle estime plutôt la participation bénévole à 32 % chez les aînés québécois en 2004. Ce taux appliqué à la population aînée de la région pourrait représenter approximativement 5 800 aînés bénévoles.

Ici comme ailleurs au Québec, on retrouve des aînés à divers niveaux décisionnels, au sein de groupes et d'associations scolaires, municipaux, provinciaux et fédéraux. Il peut s'agir de conseils d'administration ou d'organismes et clubs sociaux. On estime qu'entre un tiers et deux tiers des aînés québécois seraient membres d'organismes sociaux dans leur communauté. Si on applique ce taux à la population aînée de la région, on peut estimer qu'entre 5 300 à 10 600 aînés sont engagés dans ce type d'organisation.

● La sphère du marché du travail

À cause du faible échantillonnage de l'*Enquête sur la population active*, il est très difficile d'analyser précisément la situation de l'emploi chez les 65 ans et plus en Abitibi-Témiscamingue. Néanmoins, selon les données disponibles, on estime qu'environ 300 personnes aînées occupent un emploi en 2005. Bien que les données soient présentées à titre indicatif, le taux d'emploi des aînés québécois est quatre fois plus élevé que dans la région. Quant au bassin de travailleurs âgés de 65 ans et plus, il se concentre dans une proportion de 46 % au sein des quatre secteurs d'activités suivants: agriculture et foresterie, commerce de détail, fabrication et hébergement et restauration.